

Comptes annuels 2022



LUNGENLIGA SCHWEIZ
LIGUE PULMONAIRE SUISSE
LEGA POLMONARE SVIZZERA
LIA PULMUNARA SVIZRA



Table des matières

Management Summary	3
Comptes annuels 2022 selon Swiss GAAP RPC	4
Rapport de l'organe de révision	4
Bilan	5
Comptes d'exploitation	6
Tableau des flux de trésorerie	8
Tableau de variation du capital	9
Annexe	10

Management Summary

«Nous ne lâchons rien»

La Ligue pulmonaire suisse ne baisse pas les bras.

En 2022, elle l'a démontré dans différents domaines.

Après les deux années de pandémie, en 2022 la Ligue pulmonaire suisse a enfin pu se recentrer sur son cœur d'activité. Cela ne signifie toutefois pas que tout est redevenu calme: la votation sur l'initiative populaire «Enfants sans tabac», la révision de la liste des moyens et appareils (LiMA), ainsi que le maintien et le développement de différentes prestations de services ont entre autres assuré des agendas bien remplis. Enfin, l'arrivée de nombreux réfugiés fuyant la guerre en Ukraine a posé de nouveaux défis au Centre de compétence Tuberculose. Plusieurs de ces temps forts et défis sont décrits en détail ci-après:

Les électeurs se sont prononcés en faveur de la protection des enfants et des jeunes

L'année 2022 a commencé par un coup de théâtre: le 13 février 2022, le peuple suisse s'est clairement prononcé en faveur d'une protection efficace des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac. Mais notre travail concernant les produits à base de tabac et de nicotine ne s'arrête pas là. Comme de récentes enquêtes l'ont montré, le nombre de jeunes fumant des cigarettes électroniques a fortement augmenté. Afin de protéger également les jeunes contre ces produits loin d'être inoffensifs, la Ligue pulmonaire suisse a participé à la consultation sur la révision de la loi sur l'imposition du tabac et a notamment demandé que les cigarettes électroniques soient taxées sur la base de leur teneur en nicotine.

Forfait de première instruction défendu avec succès

Dans le cadre de la révision de la LiMA, l'OFSP a réexaminé l'an dernier le forfait de première instruction pour la thérapie CPAP et la ventilation à domicile. Conjointement avec la SSP, la Ligue pulmonaire suisse est parvenue à convaincre l'OFSP qu'une initiation complète et un ajustement optimal de la thérapie sont essentiels et doivent continuer à être remboursés.

Réaction rapide à la guerre en Ukraine

Le Centre de compétence Tuberculose, géré par la Ligue pulmonaire suisse sur mandat de l'OFSP, a été confronté à des défis inattendus en 2022. Suite à la guerre en Ukraine, de nombreuses personnes sont arrivées en Suisse en provenance d'Ukraine, de Russie ainsi que des pays voisins. L'Ukraine présente une incidence de la tuberculose 15 fois supérieure à celle de la Suisse et est considérée comme un pays à haut risque de tuberculose multirésistante. En collaboration avec différents partenaires, le centre de compétence a rapidement élaboré, entre autres, des supports d'information pour les spécialistes et les a fait traduire en ukrainien.

Bonne solution négociée pour les appareils Philips

En 2021, le fabricant d'équipements Philips a annoncé qu'une partie de ses appareils de traitement de l'apnée du sommeil et de ventilation à domicile pouvaient entraîner des risques pour la santé des utilisatrices et utilisateurs. Au total, les Ligues pulmonaires cantonales ont répertorié quelque 16'500 appareils à réparer. La task force de Philips Suisse a travaillé avec acharnement pour négocier avec ses partenaires une solution satisfaisante pour les personnes concernées. Les appareils appelés par Philips ont soit été remplacés par des équipements neufs, soit été réparés. En particulier dans le domaine des appareils CPAP, la campagne d'échange devait s'achever fin 2022.

Finances

Avec CHF 9.1 mio., les coûts totaux (hors RespiGO) sont conformes au budget pour l'année 2022. Alors que les frais de personnel sont inférieurs au budget de CHF 0.47 mio. (-11.6 %), les frais de tiers dépassent les prévisions de CHF 0.42 mio. (+8.3 %). Le résultat financier négatif de CHF 0.49 mio. s'explique principalement par l'augmentation des frais de tiers.

En collaboration avec les ligues cantonales, la Ligue pulmonaire suisse a réussi à mettre en œuvre de manière ciblée et efficace une grande partie des activités prévues. La LPS se félicite de tout ce qui a été réalisé au cours de l'année écoulée.

Rapport de l'organe de révision



Treuhand · Wirtschaftsprüfung
Wirtschaftsberatung · Steuerberatung


unico thun ag
Niesenstrasse 1 · Postfach · CH-3602 Thun
Tel. +41 33 227 33 99 · Fax +41 33 227 33 90
info@unicothun.ch · www.unicothun.ch

RAB Reg.-Nr. 500'503
Expert-réviseur agréé

Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint à l'attention
du Conseil des délégués de la
Ligue pulmonaire suisse
Berne

Thoune, le 3 mai 2023
ha

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue pulmonaire suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

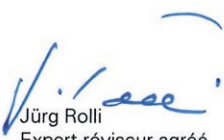
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

unico thun ag


Heidi Ambühl
Experte-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jürg Rolli
Expert-réviseur agréé

Annexe Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Jürg Rolli, dipl. Wirtschaftsprüfer · Sandro Schmid, dipl. Wirtschaftsprüfer
Heidi Ambühl, dipl. Steuerexpertin, dipl. Wirtschaftsprüferin · Patrik Herrmann, dipl. Wirtschaftsprüfer

Bilan au 31.12.2022

	Commentaires	2022 en CHF	2021 en CHF
Actif			
Actif circulant		9'007'390	9'148'946
– Liquidités	1	5'968'678	5'299'855
– Créances pour livraisons et prestations	2	192'158	64'189
– Créances de proches	3	2'557'909	1'553'192
– Autres créances	4	123'533	355'888
– Compte de régularisation actif	5	165'112	1'875'822
Actif immobilisé		5'806'226	4'024'413
– Titres	6	5'754'300	3'826'402
– Actif corporel mobile	7	51'926	64'300
– Immobilisations incorporelles	8	0	133'711
Total actif		14'813'616	13'173'359
Passif			
Capitaux étrangers à court terme		7'840'907	6'180'294
– Engagements envers des livraisons et des prestations	9	759'830	623'162
– Obligations envers des proches	10	4'481'416	3'694'404
– Contrat de construction à long terme	11	1'970'342	830'115
– Compte de régularisation passif	12	629'318	1'032'613
Capitaux étrangers à long terme		172'300	27'000
– Provisions à long terme	13	172'300	27'000
Capital des fonds	14	3'096'558	3'327'507
Capital d'organisation	15	3'703'851	3'638'559
– Capital de base		1'505'148	1'505'148
– Capital lié		2'198'703	2'133'411
– Résultat annuel		0	0
Total Passif		14'813'616	13'173'359

Comptes d'exploitation 2022

	Commentaires	2022 en CHF	2021 en CHF
Produits d'exploitation			
Donations reçues	16	5'086'743	4'547'015
– Dons libres		3'131'959	3'332'538
– Legs pour libre disposition		1'085'868	288'761
– Dons affectés		832'938	848'980
– Dons des fondations pour LPS		35'978	76'736
Contributions des pouvoirs publics		467'356	473'972
– Confédération OFSP		174'268	184'307
– Confédération SEM		16'525	0
– Confédération OFAS	17	192'844	289'665
<i>Confédération OFAS produit total</i>		<i>5'456'883</i>	<i>5'456'883</i>
<i>Montant pour les ligues pulmonaires cantonales</i>		<i>-5'264'039</i>	<i>-5'167'218</i>
– Confédération SEFRI		83'719	0
Autres produits d'exploitation		708'185	1'020'798
– Prestations de service en faveur de tiers		32'286	121'142
– Sponsoring		2'443	21'428
– Contributions des participants vacances et formation continue		434'273	361'267
– Produits provenant de proches	18	130'984	278'504
– Divers		108'201	238'457
Contributions des ligues		5'927'680	6'116'739
– Contributions ordinaires	19	4'000'000	4'000'000
– Contributions affectées	20	1'927'680	2'116'739
Contributions des ligues		12'189'964	12'158'524

	Commentaires	2022 en CHF	2021 en CHF
Charges d'exploitation			
Charges directes de projets	21	6'278'423	6'805'545
– Frais de personnel	22	2'177'619	2'601'097
– Frais de voyage et de représentation		29'472	42'333
– Charges de projets		3'606'193	3'440'391
– Frais d'entretien		1'094	803
– Charges en matière de recherches	23	419'313	688'774
– Amortissements	22	44'732	32'147
Frais de fundraising	16	3'436'930	3'678'487
– Frais de personnel	22	245'230	271'535
– Frais de voyage et de représentation		0	0
– Charges d'exploitation		1'407'474	1'377'894
– Frais d'entretien		420	173
– Amortissements	22	107'650	127'295
– Versement de l'excédent de fundraising	24	1'676'156	1'901'591
Frais administratifs	25	2'155'057	1'624'827
– Frais de personnel	22	903'149	924'048
– Frais de voyage et de représentation		19'366	12'500
– Charges d'exploitation		1'221'086	680'345
– Frais d'entretien		274	195
– Amortissements	22	11'183	7'739
Total des charges d'exploitation		11'870'410	12'108'859
Résultat d'exploitation	26	319'554	49'665
Résultat financier	27	-485'211	106'754
– Produits financiers		93'718	156'200
– Charges financières		-578'928	-49'446
Résultat exceptionnel		0	0
– Produits exceptionnels		0	0
Résultat annuel avant variation du capital des fonds		-165'657	156'419
Variation du capital des fonds		230'949	154'774
– Attribution		-832'938	-866'616
– Utilisation		1'063'887	1'021'390
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		65'292	311'193
Résultat des fonds lié		-65'293	-311'193
– Attribution		-1'121'846	-487'861
– Utilisation		1'056'554	176'668
Résultat annuel		0	0

Tableau des flux de trésorerie

	2022 en CHF	2021 en CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel avec résultat des Fonds	0	0
Variation des Fonds	-165'657	156'419
Résultat annuel sans variation des Fonds	-165'657	156'419
Amortissement d'immobilisations corporelles / incorporelles	163'565	167'181
Diminution / (Augmentation) provisions	145'300	-17'400
Pertes / (Bénéfices) de cours	380'548	-85'607
Diminution / (Augmentation) créances	727'669	1'595'898
Diminution / (Augmentation) contrats de construction	0	0
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	82'710	-1'484'197
Augmentation / (Diminution) autres dettes financières à court terme	923'680	1'110'317
Augmentation / (diminution) Avances sur contrats à long terme	593'227	-440'398
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	143'706	-216'913
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	2'994'748	785'301
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	-17'479	-26'032
Investissements / (Désinvestissements) en immobilisations financières	-2'308'446	-2'845'007
Investissements immobilisations incorporelles	0	-2'040
Total Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-2'325'925	-2'873'079
Total Flux de fonds	668'823	-2'087'778
Justification des liquidités		
État initial disponibilités	5'299'855	7'387'633
État final disponibilités	5'968'678	5'299'855
Diminution (-) / Augmentation (+) des liquidités	668'823	-2'087'778

En 2022, les intérêts ont généré CHF 55'428 de recettes (exercice précédent: CHF 26'381). Les impôts sur le revenu n'ont donné lieu à aucune recette ou dépense.

Tableau de variation du capital

	État au 1.1.2022 en CHF	Dotation en CHF	Utilisation en CHF	Transfert en CHF	Total variation en CHF	État au 31.12.2022 en CHF
Capital des fonds						
Fonds Tuberculose	416'847	0	-29'700	0	-29'700	387'147
Fonds de promotion	2'054'364	705'707	-896'485	0	-190'778	1'863'586
Fonds d'encouragement de la recherche	807'473	127'231	-137'702	0	-10'471	797'002
Fonds LOX	48'823	0	0	0	0	48'823
Total Capital des Fonds	3'327'507	832'938	-1'063'887	0	-230'949	3'096'558
Capital de l'organisation						
Capital de base	1'505'148	0	0	0	0	1'505'148
Capital lié	2'133'411	1'121'846	-1'056'554	0	65'293	2'198'703
– Fonds information	0	0	0	0	0	0
– Fonds pour malades chroniques	56'160	0	0	0	0	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	141'767	0	0	0	0	141'767
– Fonds Pulmocare	0	0	0	0	0	0
– Fonds projets	1'935'484	1'121'846	-1'056'554	0	65'293	2'000'777
Résultat annuel	0	0	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	3'638'559	1'121'846	-1'056'554	0	65'293	3'703'851

	État au 1.1.2021 en CHF	Dotation en CHF	Utilisation en CHF	Transfert en CHF	Total variation en CHF	État au 31.12.2021 en CHF
Capital des fonds						
Fonds Tuberculose	416'847	0	0	0	0	416'847
Fonds de promotion	2'005'283	711'581	-662'500	0	49'081	2'054'364
Fonds d'encouragement de la recherche	1'011'328	155'035	-358'890	0	-203'855	807'473
Fonds LOX	48'823	0	0	0	0	48'823
Total Capital des Fonds	3'482'281	866'616	-1'021'390	0	-154'774	3'327'507
Capital de l'organisation						
Capital de base	1'505'148	0	0	0	0	1'505'148
Capital lié	1'822'218	487'861	-176'668	0	311'193	2'133'411
– Fonds information	0	0	0	0	0	0
– Fonds pour malades chroniques	56'160	0	0	0	0	56'160
– Fonds prévention contre le tabagisme	141'767	0	0	0	0	141'767
– Fonds Pulmocare	0	0	0	0	0	0
– Fonds projets	1'624'291	487'861	-176'668	0	311'193	1'935'484
Résultat annuel	0	0	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	3'327'366	487'861	-176'668	0	311'193	3'638'559

Principes comptables et d'évaluation

Clôture effectuée selon Swiss GAAP RPC

La présentation des comptes suit les recommandations Swiss GAAP RPC, conformément aux exigences en vigueur pour les organisations collectant des fonds qui disposent du label de qualité de la Fondation ZEW. La comptabilité et la présentation des comptes répondent ainsi aux dispositions légales, aux directives ZEW, aux statuts de la Ligue pulmonaire suisse (LPS), ainsi qu'aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Les comptes annuels reflètent dès lors la situation réelle de l'état du patrimoine, des finances et des recettes de la LPS. Sont valables les bases d'évaluation générales selon le concept-cadre de Swiss GAAP RPC. La présente clôture des comptes selon les recommandations de Swiss GAAP RPC tient aussi lieu de clôture des comptes selon le droit commercial. Les comptes annuels ont été bouclés selon les recommandations remaniées de Swiss GAAP RPC (valables au 1^{er} janvier 2020).

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation répondent aux dispositions de Swiss GAAP RPC. Cela signifie concrètement que les positions sont évaluées comme suit:

- Les liquidités à la valeur nominale.
- Les créances à la valeur nominale, sous déduction des provisions nécessaires dans le cadre des provisions pour dépréciation d'actifs individuels. Aucune rectification des valeurs forfaitaires dans le sens d'un du croire n'a été effectuée.
- Les mandats à long terme selon les charges à payer (Méthode Completed Contract).
- Les titres en placements de capitaux à leur cours. Les extraits de dépôt avec une valeur au 31.12.2022 servent de base à l'évaluation du cours de ces titres.
- Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, l'évaluation se fait d'après les valeurs d'acquisition, sous déduction des rectifications de valeur économiquement nécessaires. Les amortissements se font de manière linéaire d'après les valeurs d'acquisition, en se fondant sur la durée d'exploitation estimée. Les durées d'exploitation suivantes ont été prises en considération:

Machines de bureau, infrastructure TIC (ordinateurs, serveurs, logiciels standard)	3 ans
Logiciel de gestion (actifs immatériels), systèmes de communication	5 ans
Mobilier et installations	8 ans

Pour les immobilisations corporelles, la limite des montants à porter à l'actif est de CHF 1'000, cela signifie que les acquisitions ne dépassant pas mille francs ne sont pas portées à l'actif.

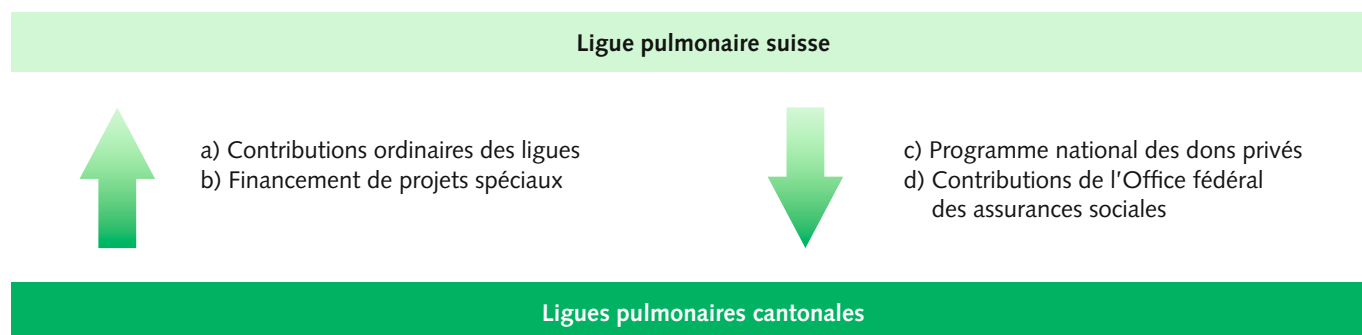
- Les immobilisations corporelles créées par la Ligue pulmonaire ne sont pas portées à l'actif.
- Des provisions sont constituées pour des obligations probables qui existeraient au jour de référence du bilan et dont le montant et / ou l'échéance sont incertains, mais évaluables.
- Les capitaux étrangers aux valeurs nominales.
- Toutes les indications numériques sont exprimées en CHF et ont été arrondies au franc immédiatement supérieur.
- Devises étrangères: les actifs et les passifs en devises étrangères sont évalués au cours bancaire au jour de référence du bilan. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours du jour en question.

Position	31.12.2022	31.12.2021
EUR	0.99	1.04
USD	0.93	0.91
DKK	13.28	13.93

Cercle des proches

Par «proches», nous entendons les 18 ligues pulmonaires cantonales (année précédente 19 ligues pulmonaires cantonales), le Don suisse pour les malades pulmonaires et tuberculeux et la Société Suisse de Pneumologie (SSP).

Principes des flux de trésorerie de la Ligue pulmonaire Suisse (LPS) aux ligues pulmonaires cantonales et de ces dernières à la LPS.



Les mouvements de fonds essentiels entre les ligues cantonales et la LPS comprennent des contributions périodiques, des contributions en faveur de projets spéciaux et de temps en temps des contributions individuelles importantes

Font partie des flux de trésorerie qui se renouvellent chaque année de la part des ligues cantonales en faveur de la LPS:

a) les contributions ordinaires pour la compensation des prestations fournies qui s'élèvent à CHF 4.0 mio. (année précédente: CHF 4.0 mio.). b) le financement de projets spéciaux comprenant les contributions au Fonds de la recherche, qui s'élèvent à CHF 0.4 mio. (année précédente: CHF 0.5 mio.) et à RespiGo, à hauteur de CHF 4.4 mio. (année précédente: CHF 1.6 mio.). De plus, des fonds de l'OFAS d'un montant de CHF 1.1 mio. (année précédente: 1.2 mio.) ont été reversés à la LPS par les ligues pulmonaires cantonales. Au total, les flux de trésorerie majeurs provenant des ligues cantonales vers la LPS s'élèvent ainsi en 2022 à CHF 9.9 mio. (exercice précédent CHF 7.3 mio.).

Font partie des flux de trésorerie allant annuellement de la LPS aux ligues cantonales: c) l'excédent provenant du programme national de dons privés à hauteur de CHF 1.9 mio. (CHF 1.9 mio. pour l'exercice précédent) et d) la compensation des prestations découlant des contrats de sous-traitance pour le conseil et les cours, en vertu de la convention de prestations conclue entre la LPS et l'Office fédéral des assurances sociales, qui s'élève à CHF 4.9 mio. (CHF 4.9 mio. pour l'exercice précédent). En outre, CHF 0.8 mio. (0 pour l'exercice précédent) ont été reversés au titre du projet RespiGO et de l'exploitation RespiGO 2020. Au total, les flux de trésorerie majeurs allant de la LPS aux ligues cantonales s'élèvent donc à CHF 7.6 mio. en 2022 (CHF 6.8 mio. pour l'exercice précédent).

Précisions relatives au bilan et au compte d'exploitation

1. Liquidités

Les liquidités ont augmenté de CHF 668'338 en 2022.

2. Créances résultant de livraisons et de prestations à des tiers

Les créances émanant de projets se répartissent de la manière suivante:

	2022 en CHF	2021 en CHF
Formation continue*	11'595	25'055
Séjours bol d'air	5'648	1'123
Tuberculose	122'517	0
Fundraising	15'000	0
Thérapie à domicile	25'872	35'355
Communication	6'366	2'656
Autres créances	5'160	0
Total des créances émanant de projets	192'158	64'189

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

3. Créances résultant de livraisons et de prestations à des proches

	2022 en CHF	2021 en CHF
Ligues cantonales	2'557'909	1'532'431
Autres proches	0	20'761
Total	2'557'909	1'553'192

4. Autres créances

	2022 en CHF	2021 en CHF
Crédit TVA	0	183'920
Caisse de compensation	57'086	80'663
Impôt anticipé	5'426	45'195
Autres créances	61'021	46'110
Total autres créances	123'533	355'888

5. Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se composent comme suit:

	2022 en CHF	2021 en CHF
TIC	29'552	1'724'449
Tuberculose	0	150
Collecte de fonds	23'016	63'298
Thérapie à domicile	44	44
Formation continue	0	7'650
Total des dépenses pour des projets dans la nouvelle année	52'612	1'795'591
Comptes de régularisation des actifs restants	112'500	80'231
Total	165'112	1'875'822

6. Titres

Les titres ont un caractère de placement à moyen et long terme. En outre, des liquidités ont été placées à court terme.

	2022 en valeurs de marché en CHF	2021 en valeurs de marché en CHF
Obligations suisses	652'495	594'069
Fonds obligations	17'465	22'062
Actions	1'556'424	1'320'289
Fonds actions	0	214'323
Fonds immobilier	551'703	539'252
Placements alternatifs	0	144'237
Total des titres	2'778'087	2'834'232
Placements à court terme	2'976'213	992'170
Total des placements	5'754'300	3'826'402

La stratégie d'investissement vise à préserver la valeur des fonds investis et à obtenir un rendement approprié sur une période à long terme. La stratégie d'investissement est prudente et défensive. L'objectif est de parvenir à une diversification entre les classes d'actifs, les secteurs et les titres. Dans tous les investissements des actifs, on veille au respect des trois critères suivants: santé, environnement et équité. En principe, les fonds propres sont investis jusqu'à concurrence du montant maximal du capital de l'organisation et, dans la mesure où la planification des liquidités le permet, également des liquidités disponibles à moyen terme. Les liquidités non utilisées peuvent également être investies à court terme. On s'efforce de répartir les risques liés aux liquidités.

7. Immobilisations corporelles mobiles

	Effectif au 1.1.2022 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2022 en CHF
Valeur d'acquisition				
Mobilier et installations	193'393	11'606	0	205'000
Machines de bureau	5'300	0	0	5'300
ICT de la centrale	318'928	5'873	0	324'801
ICT des ligues	0	0	0	0
Installations de communication	117'401	0	0	117'401
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	639'520	17'479	0	656'999
Amortissements cumulés				
Mobilier et installations	151'938	8'476	0	160'414
Machines de bureau	1'767	1'767	0	3'534
ICT de la direction	303'708	17'475	0	321'183
ICT des ligues	0	0	0	0
Installations de communication	113'307	2'136	0	115'443
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	575'220	29'854	0	605'072
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	64'300			51'926

	Effectif au 1.1.2021 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2021 en CHF
Valeur d'acquisition				
Mobilier et installations	339'836	0	146'443	193'393
Machines de bureau	0	5'300	0	5'300
ICT de la centrale	335'943	18'234	35'249	318'928
ICT des ligues	10'202	0	10'202	0
Installations de communication	114'903	2'498	0	117'401
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	805'382	26'032	191'894	639'520
Amortissements cumulés				
Mobilier et installations	290'055	8'326	146'443	151'938
Machines de bureau	0	1'767	0	1'767
ICT de la direction	323'076	15'881	35'249	303'708
ICT des ligues	10'204	0	10'202	0
Installations de communication	105'762	7'545	0	113'307
Appareils pour séjours bol d'air	4'497	0	0	4'497
Total	733'595	33'519	191'894	575'220
Total de la valeur comptable nette de l'actif corporel	71'787			64'300

La valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles mobiles s'élève à CHF 1'400'000 (année précédente: CHF 1'400'000). Pour l'exercice 2022, il n'y a pas eu de pertes de valeur.

8. Immobilisations corporelles

	Effectif au 1.1.2022 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2022 en CHF
Valeur d'acquisition				
Logiciels	68'965	0	13'073	55'892
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Total	2'179'483	0	13'073	2'166'410
Amortissements cumulés				
Logiciels	67'607	1'358	13'073	55'892
Gestion d'adresses	781'661	132'352	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Total	2'045'772	133'714	13'073	2'166'410
Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels	133'711			0

	Effectif au 1.1.2021 en CHF	Augmentations en CHF	Diminutions en CHF	Effectif au 31.12.2021 en CHF
Valeur d'acquisition				
Logiciels	66'925	2'040	0	68'965
Gestion d'adresses	914'013	0	0	914'013
Pulmocare	1'060'343	0	0	1'060'343
Autres actifs immatériels	102'513	0	0	102'513
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Total	2'177'443	2'040	0	2'179'483
Amortissements cumulés				
Logiciels	66'299	1'308	0	67'607
Gestion d'adresses	649'303	132'354	0	781'657
Pulmocare	1'060'344	0	0	1'060'344
Autres actifs immatériels	102'516	0	0	102'516
TIC Ligues logicales	33'649	0	0	33'649
Total	1'912'110	133'662	0	2'045'772
Total de la valeur comptable nette des actifs immatériels	265'333			133'711

Les immobilisations incorporelles concernent l'acquisition de logiciels et de la gestion intégrée des adresses qui sont spécialement exploitées pour la collecte de fonds et la formation continue. Pour l'exercice 2022, il n'y a pas eu de pertes de valeur.

9. Engagements envers des tiers

	2022 en CHF	2021 en CHF
Formation continue*	8'112	9'469
Logiciel de gestion de patients	85'904	96'800
Contrôle de groupe	300	10'313
Centre de compétence Tuberculose	9'663	277
Coordination et développement de la thérapie à domicile	31'838	15'776
Communication	234'165	9'840
Collecte de fonds	206'488	395'069
Encouragement de la recherche	0	22'000
Direction	65'237	10'060
Total des engagements émanant de projets	641'707	569'604
Autres engagements résultant de livraisons et de prestations	118'123	53'558
Total	759'830	623'162

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

10. Engagements envers des proches

Ce poste comprend essentiellement le versement prévu de l'excédent de dons privés 2022 (après déduction de la contribution à la promotion de la recherche) d'un montant de CHF 1'256'817 (année précédente CHF 1'425'893) en faveur des ligues cantonales, ainsi que les fonds non utilisés et non encore remboursés pour l'exploitation 2021 du système patient et thérapeutique RespiGO à hauteur de CHF 102'085 (année précédente CHF 428'871). S'y ajoutent CHF 2'923'451 (année précédente CHF 1'621'825) de fonds OFAS non encore utilisés de la période en cours 2020–2023 en faveur des ligues cantonales.

11. Paiements anticipés de mandats à long terme

Les mandats incluent le développement du nouveau système de gestion des patients et des thérapies «RespiGO» et la transformation de l'Intranet.

Aperçu des mandats de production à long terme:

	2022 en CHF	2021 en CHF
Charges cumulées	11'847'925	12'046'073
Acomptes reçus	13'818'267	12'876'188
Solde	1'970'342	830'115

12. Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation des passifs se présentent de la manière suivante:

	2022 en CHF	2021 en CHF
Logiciel de gestion de patients	202'254	658'194
Prévention	1'387	1'088
Collecte de fonds	29'088	29'988
Thérapie à domicile	147'505	51'445
Séjours bol d'air	873	10
Prestations psychosociales	7'200	9'260
Cours de formation continue*	5'679	2'895
Total des régularisations pour les projets de l'exercice sous revue	393'986	752'880
Autres comptes de régularisation passifs	235'332	279'733
Total	629'318	1'032'613

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

13. Provisions à long terme

Après un certain nombre d'années au service de la Ligue pulmonaire suisse, les collaborateurs touchent une prime de fidélité. Les droits au prorata de 5 ans d'engagement sont provisionnés.

En raison des affaires en cours, une provision à long terme de CHF 150'000 a été constituée.

	Valeur comptable au 1.1.2022 en CHF	Formation en CHF	Utilisation en CHF	Dissolution en CHF	Valeur comptable au 31.12.2022 en CHF
Provisions à long terme	0	150'000	0	0	150'000
Provision pour primes de fidélité	27'000	0	4'700	0	22'300
Total	27'000	150'000	4'700	0	172'300

	Valeur comptable au 1.1.2021 en CHF	Formation en CHF	Utilisation en CHF	Dissolution en CHF	Valeur comptable au 31.12.2021 en CHF
Provisions à long terme	0	0	0	0	0
Provision pour primes de fidélité	44'400	0	17'400	0	27'000
Total	44'400	0	17'400	0	27'000

14. Fonds à affectation restreinte

Les fonds à affectation restreinte sont des dons effectués par des tiers et dont les conditions d'utilisation par la LPS ont été clairement spécifiées et limitées.

Le Fonds Tuberculose découle du contrat conclu avec l'Office fédéral de la santé publique et qui a pour objectif de gérer et d'assurer la maintenance du Centre de compétence Tuberculose. Le Fonds de promotion est alimenté au moyen de dons à affectation déterminée des promoteurs de projets et les ressources pécuniaires sont utilisées pour financer des activités spécifiques aux thèmes pour lesquels les fonds ont été collectés. Le Fonds de l'encouragement de la recherche est alimenté par des montants de dons à affectation déterminée, hormis en 2013, où il a été alimenté par une contribution

d'accumulation de toutes les ligues. À partir de l'exercice de 2013, il est alimenté annuellement par une quote-part de dons émanant du programme de dons privés. Les ressources financières sont utilisées selon les dispositions réglementaires de l'encouragement de la recherche. Le Fonds de promotion comprend les fonds à affectation déterminée pour l'aide aux patients asthmatiques, les personnes souffrant d'un grave handicap respiratoire ainsi que des projets individuels (séjours bol d'air, assistance de personnes atteintes de maladies pulmonaires du Tessin). Le fonds LOX contribue au soutien de la mobilité des patients qui dépendent d'oxygène liquide.

Pour de plus amples détails, voir également le tableau des variations du capital.

15. Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend, outre les fonds propres, les fonds liés. Pour de plus amples détails, voir également le tableau des variations du capital.

16. Produit provenant de la collecte de fonds

	2022 en CHF	2021 en CHF
Rendement de la collecte de fonds	5'086'743	4'547'015
Charges de la collecte de fonds (y compris frais de personnel et généraux)	1'760'774	1'776'896
Recettes nettes	3'325'969	2'770'119

Dans la position «Charges pour la collecte de fonds», le versement de CHF 1'676'156 aux ligues pulmonaires cantonales n'est pas pris en compte (année précédente: CHF 1'901'591). Les dons reçus pour l'Ukraine ont été affectés au Fonds de promotion. Les recettes seront utilisées à l'avenir à des fins spécifiques. Les charges de la collecte de fonds et les charges administratives sont calculées selon la méthode ZEWO.

17. Contribution des pouvoirs publics OFAS

Sur le montant total de CHF 5'456'883 (année précédente: CHF 5'456'883) reçu de l'Office fédéral des assurances sociales, CHF 192'844 (année précédente: CHF 289'665) ont été versés à la LPS, le reste étant réservé aux ligues pulmonaires cantonales. Le montant total de 2022 correspond aux acomptes de l'année 2022.

La présentation du revenu brut de l'OFAS dans le compte d'exploitation est une exigence de la recertification 2013 du label ZEWO.

Sont déduits, dans le cadre de contrats de sous-traitance conclus au cours de l'exercice avec les ligues cantonales, deux acomptes pour l'exercice en cours tout comme le décompte final de l'exercice précédent.

Ligue	Crédit 2022 en CHF	Crédit 2021 en CHF
Argovie	414'125	414'069
Les deux Bâle	495'048	495'097
Berne	683'007	683'105
Fribourg	127'595	127'551
Genève	0	0
Glaris	16'570	16'534
Grisons	4'558	4'515
Jura	28'257	28'288
Neuchâtel	810'732	810'745
Saint-Gall - Appenzell	60'221	60'230
Schaffhouse	34'264	34'241
Soleure	313'799	313'782
Schwytz	194'393	194'385
Thurgovie	265'354	265'328
Tessin	20'707	20'668
Uri	787'861	787'907
Vaud	303'757	303'807
Valais	350'358	350'354
Total	4'910'606	4'910'606

18. Rendement provenant de proches

Les recettes proviennent principalement des ligues cantonales pour les prestations spécifiques aux ligues et de la vente de matériel.

19. Contributions ordinaires des ligues

Par les contributions ordinaires, les ligues cantonales financent la sous-couverture globale des frais à titre de compensation des prestations fournies en fonction d'une clé de répartition fixée dans le Règlement financier.

20. Contributions affectées des ligues

Il s'agit principalement de la contribution annuelle réglementaire des ligues pulmonaires cantonales au fonds de recherche pour un montant de CHF 419'039 (année précédente: CHF 475'398) et des contributions à l'exploitation du système patient et thérapeutique RespiGO à hauteur de CHF 116'107 (année précédente: 1'632'131).

21. Charges directes de projets

Les charges directes de projets comprennent les activités suivantes de la LPS:

	2022 en CHF	2021 en CHF
Thérapie à domicile	956'033	1'027'099
Prestations psychosociales	174'622	115'734
Séjours bol d'air	245'914	229'707
Centre de compétence Tuberculose	264'463	224'827
Promotion de la santé, prévention et politique	261'303	425'827
Encouragement de la recherche	533'279	795'439
TIC de l'association	1'635'079	2'004'100
Communication	1'239'788	793'433
Formation continue*	688'248	639'764
Contrôle de groupe	274'892	348'967
Charges coronavirus	4'802	193'055
Autonomisation des patients	0	7'592
Total	6'278'423	6'805'545

* Cours destinés à la formation continue du personnel spécialisé des ligues cantonales et d'autres organismes de santé

22. Frais de personnel

Au cours de l'année sous revue, un total de 39 collaboratrices et collaborateurs (année précédente: 35) avec un total moyen de 2'304 équivalents temps plein (année précédente: 2'600) étaient engagés. À la fin de l'année sous revue, 27 collaboratrices et collaborateurs (année précédente: 31) avec une charge de travail totale de 2'040 équivalents temps plein (année précédente: 2'545) travaillent au sein de la LPS.

Les collaboratrices et collaborateurs de la LPS sont assurés auprès de la caisse de pensions Fondation Abendrot. Les cotisations à la caisse de pension accumulées pour la période s'élèvent à CHF 257'829 (année précédente: CHF 292'888). Les charges envers l'institution de prévoyance du personnel s'élèvent à CHF 257'829 (année précédente: CHF 292'888).

La couverture de l'excédent de la Fondation Abendrot à la date de référence du 31.12.2022 est de 111.8 % (année précédente: 121.4 %). La LPS n'a pas de réserves pour les contributions de l'employeur.

	2022 en CHF	2021 en CHF
Frais de personnel	3'325'998	3'796'680
– Projets	2'177'619	2'601'097
– Collecte de fonds	245'230	271'535
– Administration	903'149	924'048
Amortissements	163'565	167'181
– Projets	44'732	32'147
– Collecte de fonds	107'650	127'295
– Administration	11'183	7'739

23. Encouragement de la recherche

Le Fonds d'encouragement de la recherche a soutenu 5 demandes de financement de recherche (année précédente: 6) pour un montant total de CHF 500'000 (année précédente: CHF 565'000). Pour les demandes de financement de recherche acceptées ont été versés CHF 419'313 (année précédente: CHF 688'774), étant donné que l'aide financière est versée par tranches.

24. Versement de l'excédent résultant de la collecte de fonds aux ligues cantonales

L'excédent résultant de la récolte des fonds est versé aux ligues d'après une clé de répartition définie dans le Règlement financier. Depuis 2013, une partie de cet excédent est versé au Fonds d'encouragement de la recherche. Le versement aux diverses ligues intervient à condition qu'elles fassent figurer l'utilisation des fonds récoltés dans leur rapport annuel.

25. Charges administratives

Les charges administratives comprennent la gestion et la direction des affaires de la LPS, les activités associatives, les finances internes, la gestion du personnel, les TIC du siège tout comme les travaux administratifs généraux.

La méthode ZEWO est utilisée pour calculer les frais de la collecte de fonds et les frais administratifs.

Indemnités versées aux membres du Comité central de la LPS (organe directeur) et de la direction:

	2022 en CHF	2021 en CHF
Indemnités accordées au comité central	131'638	121'666
Indemnités accordées au président	34'595	37'011
Indemnités accordées aux membres de la direction	601'856	742'333

Les indemnités versées aux membres du Comité central incluent la rémunération pour le travail fourni au sein du comité, les frais et un mandat de l'exercice précédent. Ce mandat, qui portait sur des conseils juridiques en 2021, doit être considéré comme une transaction avec des personnes proches et les rémunérations se sont élevées à CHF 3'914 en 2021. Ce mandat n'existe plus pour l'année 2022. Les indemnités versées à la direction incluent les salaires bruts et les frais.

26. Résultat d'exploitation

Pour pouvoir faire son travail, la LPS a besoin de disposer de contributions des ligues, de fonds de la part de tiers (par exemple des pouvoirs publics), de dons et de ressources émanant de fonds. Le résultat d'exploitation ne reflète toutefois qu'une partie de la réalité de l'exploitation, étant donné que les ressources émanant de fonds ne sont pas prises en comptes.

27. Résultat financier

	2022 en CHF	2021 en CHF
Rendement		
– Intérêts sur titres et dépôts à terme	56'676	27'535
– Plus-values**	37'042	128'665
<i>Dont plus-values réalisées</i>	3'359	0
<i>Dont plus-values non réalisées</i>	33'683	128'665
– Revenus des participations	0	0
Total	93'718	156'200
Charges		
– Frais et émoluments	25'958	6'388
– Moins-values**	552'970	43'058
<i>Dont moins-values réalisées</i>	14'440	0
<i>Dont moins-values non réalisées</i>	538'530	43'058
Total	578'928	49'446
Résultat financier	-485'211	106'754

** En 2021, la répartition des plus-values et des moins-values réalisées n'était pas encore évaluée.

Informations supplémentaires

Engagements conditionnels de l'année 2021

En ce qui concerne le financement des coûts d'exploitation du système de gestion des patients et des thérapies RespiGO, la clé de répartition actuelle est en cours de révision et la répartition définitive des coûts n'est pas encore définie. Certaines ligues cantonales ne travaillent pas, ne travaillent plus ou ne travailleront plus avec RespiGO. Les modalités de sortie doivent encore être clarifiées. C'est pourquoi on ne sait pas encore si les coûts d'exploitation générés et à venir pourront être répercutés sur les ligues cantonales comme prévu. C'est pourquoi il existe un risque, en ce qui concerne le présent bilan, que les créances inscrites au bilan jusqu'à présent ne puissent pas être entièrement réalisées. La direction et le comité central sont d'avis qu'une solution peut être trouvée à cette question.

La situation s'est clarifiée en 2022. En résumé, les informations suivantes peuvent être données. La clé de répartition (y compris la répartition définitive des coûts) a été clarifiée et approuvée par le Conseil des délégués. De même, les modalités de sortie ont été définies.

Il n'existe aucune obligation de garantie, de cautionnement ou encore de constitution de gage à l'égard de tiers et ce, ni pour l'année passée sous revue, ni pour l'exercice précédent.

Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

		31.12.2022 en CHF	31.12.2021 en CHF
31.12.2022	Contrat de bail Berne (durée jusqu'au 31.5.2023)	290'172 p.a.	290'172 p.a.
A partir du 1.6.2023	Contrat de bail Köniz (durée jusqu'au 31.3.2031)	105'718 p.a.	0

Il s'agit ici de contrats dont la durée excède une année.

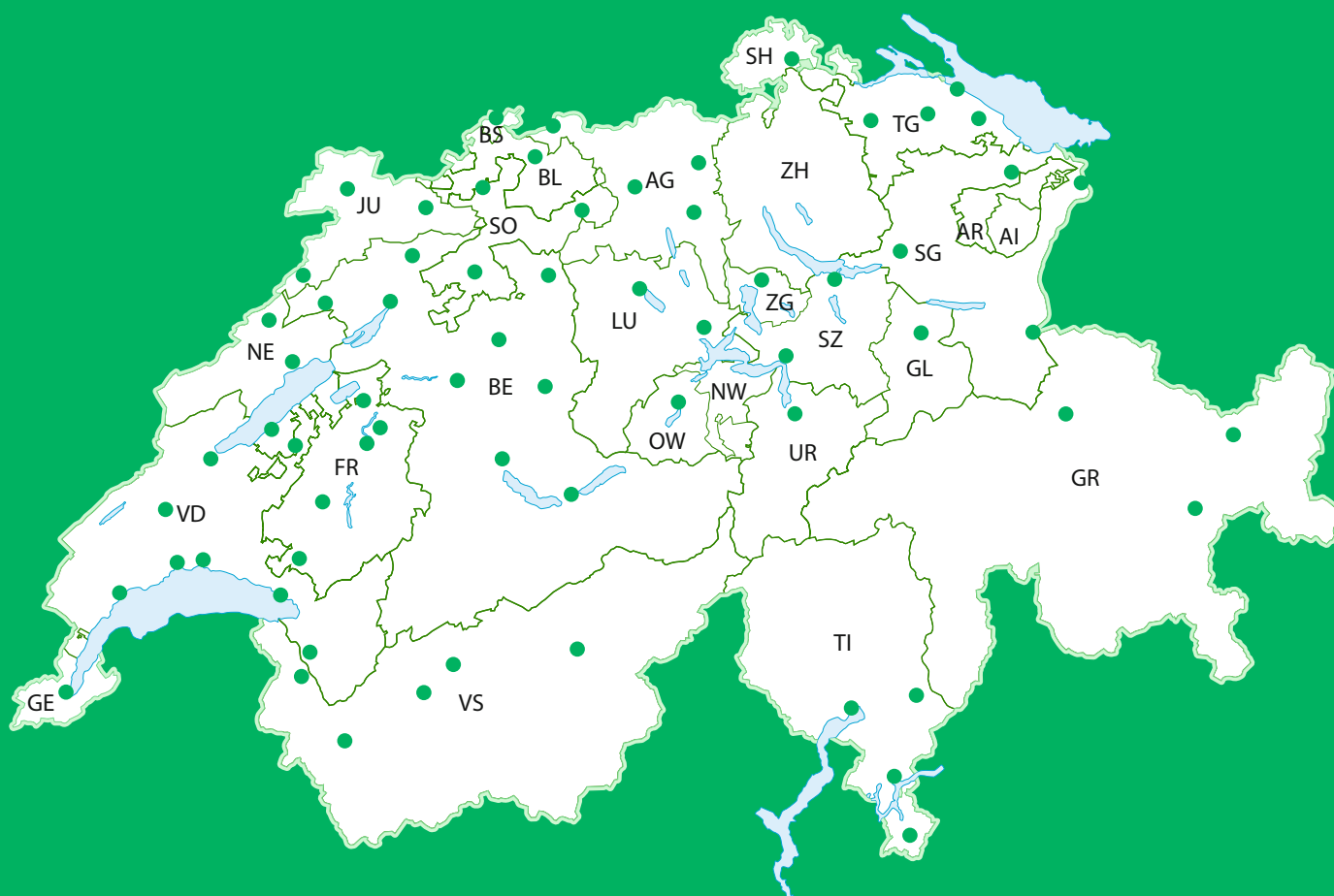
Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement significatif connu ne s'est produit qui aurait pu influencer les comptes annuels de l'exercice comptable de 2022.

Le Comité central de la Ligue pulmonaire suisse a approuvé les présents comptes annuels en date du 4 mai 2023.

La Ligue pulmonaire apporte son soutien dans toute la Suisse.

Nous sommes à vos côtés.



Ligue pulmonaire suisse

Sägestrasse 79

3098 Köniz

Tél. 031 378 20 50

Fax 031 378 20 51

info@lung.ch

www.liguepulmonaire.ch

Compte de dons

IBAN CH92 0900 0000 3000 0882 0

